

# Votre ou vôtre : la règle simple pour ne plus te tromper

Votre ou vôtre ? Retiens la règle en 3 secondes, avec exemples clairs et méthode fiable pour le CRPE et les copies.

Préparation au concours CRPE :

**Écris « votre » sans accent devant un nom : « votre copie », « votre classeur ».**  
**Écris « le vôtre », « la vôtre », « les vôtres » quand le mot remplace un nom déjà exprimé et s'emploie comme pronom possessif.**

Tu hésites au moment d'écrire « votre réponse » ou « la vôtre » dans une copie ? C'est une confusion très fréquente au CRPE, y compris chez des candidats sérieux qui connaissent pourtant la règle. Après 12 ans d'enseignement et de préparation au concours, j'ai constaté qu'on se trompe moins quand on raisonne en nature grammaticale plutôt qu'en simple habitude visuelle. Si un nom suit immédiatement le mot, tu écris « votre ». Si le nom est remplacé, tu passes à « le vôtre », « la vôtre » ou « les vôtres ». Cette bascule, une fois comprise, devient presque automatique.

## En bref : les réponses rapides

**Comment savoir rapidement si « votre » est un déterminant ou un pronom ?** — S'il est suivi d'un nom, c'est un déterminant possessif : « votre classe ». S'il remplace un nom déjà cité, c'est un pronom possessif : « la vôtre ».

**Pourquoi écrit-on « c'est le vôtre » mais « votre copie » ?** — Dans « le vôtre », le nom est sous-entendu et remplacé par un pronom possessif. Dans « votre copie », le mot introduit directement le nom « copie » : c'est donc un déterminant.

**Comment accorder « le vôtre », « la vôtre » et « les vôtres » ?** — L'accord dépend du nom remplacé. On écrit « le vôtre » pour un nom masculin singulier, « la vôtre » pour un nom féminin singulier et « les vôtres » au pluriel.

**Peut-on écrire « telle que la vôtre » ?** — Oui, si « la vôtre » remplace un nom féminin déjà mentionné, par exemple « une copie » ou « une démarche ». La phrase doit permettre d'identifier clairement ce nom sous-entendu.

## Votre ou vôtre : la règle utile à retenir en 3 secondes

Écris **vosre** sans **accent circonflexe** devant un nom : *vosre cahier, vosre classeur*. Écris **le vôtre, la vôtre, les vôtres** quand le nom n'est plus répété et que le mot le remplace. Le test le plus fiable, en copie comme au **CRPE**, tient en une seconde : s'il y a un nom juste après, **pas d'accent**.

La différence tient à la **nature de vosre**. **Vosre** est un **déterminant possessif** : il accompagne un nom et l'introduit, comme dans *vosre dossier* ou *vosre réponse*. En revanche, **le vôtre, la vôtre, les vôtres** sont des **pronoms possessifs** : ils remplacent un groupe nominal déjà connu du lecteur. C'est exactement la distinction formulée dans les grammaires de référence, de **Larousse** à **Le Robert**, et cohérente avec les notices du **CNRTL**. Si tu te demandes *quand écrire vosre*, retiens ceci : devant le nom, c'est le déterminant ; à la place du nom, c'est le pronom. Même logique avec **notre** et **nôtre**, ce qui aide beaucoup à mémoriser *quand vosre prend un accent circonflexe*.

Voici la grille de décision que je donne en formation. Elle est simple, mais très solide à l'examen. Question 1 : y a-t-il un nom juste après ? Si oui, écris **vosre**. Question 2 : le mot remplace-t-il un nom déjà cité ? Si oui, tu bascules vers le **pronom possessif**. Question 3 : vois-tu un article comme *le, la* ou *les* devant ? Dans ce cas, on écrit généralement **le vôtre, la vôtre, les vôtres**. En copie, cette justification grammaticale fait la différence : "*vosre est un déterminant possessif placé devant le nom ; vôtre est un pronom possessif qui reprend un nom sous-entendu*". C'est précis, recevable et conforme aux usages relevés par **Larousse**, **Le Robert** et le **CNRTL**.

**Exemple 1.** Phrase : *J'ai corrigé vosre copie avant la mienne*. Étape 1 : après **vosre**, il y a le nom *copie*. Étape 2 : le mot n'en remplace pas un autre, il l'introduit. Conclusion : **vosre**, sans accent. **Exemple 2.** Phrase : *Ma copie est prête ; la vôtre arrive ensuite*. Étape 1 : après **vôtre**, il n'y a pas de nom. Étape 2 : *la vôtre* remplace *vosre copie*. Étape 3 : l'article *la* confirme le **pronom possessif**. Conclusion : accent circonflexe. En classe comme en concours, l'erreur fréquente est d'écrire *vôtre cahier* : c'est faux, parce qu'un pronom ne détermine jamais un nom.

**Exercice 1.** Rangez \_\_\_ affaires. Corrigé : **vos** affaires, et non *vôtres affaires*, car le mot introduit le nom. **Exercice 2.** Voici mon manuel ; prenez le \_\_\_. Corrigé : **le vôtre**, parce que le nom *manuel* est repris sans être répété. **Exercice 3.** \_\_\_ avis est argumenté, le leur moins. Corrigé : **Votre** avis ; il y a un nom juste après. **Exercice 4.** Nos classeurs sont fermés, les \_\_\_ aussi. Corrigé : **les vôtres**, car l'expression remplace *vos classeurs*. Ce type d'analyse répond exactement à la question *vous ou votre* dans une justification de copie.

### À retenir

**À retenir :** **votre** = **déterminant possessif** + nom exprimé : *votre cahier*. **Le vôtre / la vôtre / les vôtres** = **pronom possessif** qui remplace un nom déjà cité. Test éclair : **nom après = pas d'accent**. Pas de nom, souvent avec *le, la, les* = **accent circonflexe**. Pense au duo **notre / nôtre** : c'est la même mécanique.

### La mini-grille de décision : nom après = **votre**, nom sous-entendu = **le vôtre**

**Test éclair :** si le mot est suivi d'un **nom**, tu écris **votre** : *votre classe, votre stylo*. Si le nom est repris, mais **effacé** parce qu'il est déjà connu, tu écris **le vôtre, la vôtre, les vôtres**. En copie, ce tri prend **3 secondes** et évite la faute bête.

La règle est simple, mais il faut la justifier proprement. **Votre** est un *déterminant possessif* : il accompagne un nom, donc *votre classe, votre stylo*. **Le vôtre, la vôtre, les vôtres** sont des *pronoms possessifs* : ils remplacent le groupe nominal. Exemple : *Voici votre classe ; voici la vôtre*. Ou encore : *J'ai pris votre stylo, pas le vôtre*. Attention au piège : la présence d'un article ne suffit pas à décider. Dans *votre classe*, il n'y a pas d'article, mais le nom est là. Dans *le vôtre*, l'article apparaît parce que le nom est **sous-entendu**. C'est ce critère, et lui seul, qui fait gagner des points au CRPE.

I

« notre » ou « nôtre » ? « votre » ou « vôtre » ? | L'orthographe avec Projet Voltaire — Projet Voltaire

## Quand écrire « votre » sans accent et quand écrire « le vôtre » avec accent

On écrit **votre** devant le nom qu'il détermine : *votre copie, votre réponse*. On écrit **le vôtre, la vôtre** ou **les vôtres** quand le nom est remplacé : *ma copie est prête, la vôtre arrive*. L'accent apparaît donc avec le **pronom possessif**, pas avec le déterminant.

**Définition claire : Votre** est un **déterminant possessif** : il accompagne un **groupe nominal** et annonce le nom. Exemple : *votre convocation, votre classe*. En revanche, **le vôtre, la vôtre, les vôtres** sont des **pronoms possessifs** : ils remplacent un nom déjà connu dans la phrase ou dans le contexte. C'est souvent la question que j'entends en formation : *c'est quoi le vôtre ?* Réponse simple : c'est la forme qui remplace le nom. On dit *voici votre dossier*, mais *le mien est complet, le vôtre manque d'une pièce*. La différence se voit tout de suite : soit le nom est présent, soit il a disparu parce qu'il est sous-entendu.

**Propriété utile pour la copie** : si tu peux pointer un nom juste après, écris **votre** sans accent. Si le nom est remplacé, tu passes au pronom possessif avec **article défini** : **le vôtre, la vôtre, les vôtres**. L'accord se fait alors selon le **genre** et le **nombre** du nom remplacé, pas selon la personne à qui tu parles. C'est là que naît l'erreur sur *vôtre au pluriel* : on n'écrit pas *vôtres cahiers*, mais *vos cahiers*; en revanche, on écrit *les vôtres* si le nom est remplacé. Pour la question *quelle est la nature de vôtres ?*, retiens ceci : *vôtres* n'existe qu'en tant que pronom possessif pluriel, précédé d'un déterminant comme *les*.

| Structure complète                 | Structure elliptique correcte | Justification grammaticale                |
|------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------|
| <i>votre dossier administratif</i> | <i>le vôtre</i>               | nom masculin singulier remplacé           |
| <i>votre copie</i>                 | <i>la vôtre</i>               | nom féminin singulier remplacé            |
| <i>vos cahiers</i>                 | <i>les vôtres</i>             | nom pluriel remplacé                      |
| <i>votre inscription</i>           | <i>la vôtre</i>               | emploi fréquent en contexte administratif |

**Exemple 1 résolu :** *J'ai corrigé votre séquence.* Étape 1 : le nom *séquence* est présent. Étape 2 : on garde le déterminant. Réponse : **votre**. Si je transforme la phrase, j'obtiens : *J'ai corrigé ma séquence, puis la vôtre.* Le nom a disparu dans la seconde partie. On écrit donc **la vôtre**.

**Exemple 2 résolu :** *Vos documents sont complets, les nôtres non.* Étape 1 : dans *vos documents*, le nom est visible, donc pas d'accent. Étape 2 : si je remplace *documents*, j'écris *les vôtres*. Phrase correcte : *Nos documents sont incomplets, mais les vôtres sont recevables.* Ici, le pluriel commande **les vôtres**.

**1.** Je lirai \_\_\_ réponse ce soir. Corrigé : **votre**, car le nom *réponse* suit. **2.** Ma convocation est arrivée, pas encore \_\_\_. Corrigé : **la vôtre**, car le nom *convocation* est remplacé. **3.** Apportez \_\_\_ cahiers demain. Corrigé : **vos**, jamais *vôtres*, puisque le nom est présent. **4.** Nos dossiers sont signés ; \_\_\_ ne l'est pas. Corrigé : **le vôtre**, car *dossier* est masculin singulier et sous-entendu.

### À retenir

**À retenir :** devant un nom, écris **votre** ou **vos**. Quand le nom est remplacé, écris **le vôtre**, **la vôtre**, **les vôtres**, avec accord en **genre** et en **nombre**. Enfin, pour *cordialement vôtre* ou *votre*, retiens que *cordialement vôtre* relève d'une **formule de politesse** figée, littéraire ou soutenue, distincte de la règle scolaire ordinaire.

## Les pièges réels en copie : « c'est le votre », « telle que la vôtre » et autres fautes fréquentes

Les erreurs les plus fréquentes ne viennent pas de la règle de base, mais des formulations figées et des phrases longues. Tu écris « **c'est le votre** », parce que le mot remplace un nom. En revanche, tu écris « **votre réponse** », parce qu'il introduit ce nom. Même logique pour « **telle que la vôtre** », si le mot reprend un nom féminin déjà exprimé.

**Définition claire :** **votre** est un déterminant possessif : il accompagne un nom, comme dans *votre copie* ou *votre réponse*. **Vôtre** est un pronom possessif : il

remplace un groupe nominal déjà connu dans la phrase. L'erreur naît souvent d'une **ellipse** mal repérée : le nom n'est plus écrit, mais il reste sous-entendu.

**Propriété utile en correction** : si tu peux ajouter un nom juste après, il faut le déterminant : *votre définition, votre synonyme, votre raisonnement*. Si le nom est absent parce qu'il est repris, il faut le pronom, avec article : *le vôtre, la vôtre, les vôtres*. L'**accord** dépend alors du nom sous-entendu, non du mot voisin. C'est là que l'**orthographe** dérape en **copie**.

En correction, je vois toujours les mêmes glissements. « *c'est le votre* » est faux, car *votre* ne peut pas rester seul après l'article *le* ; on écrit « **c'est le vôtre** ». « *je préfère votre* » est faux pour la même raison : il manque le nom. Il faut *je préfère votre réponse* ou *je préfère la vôtre*. Même piège avec « *les votre(s)* » : la bonne forme est « **les vôtres** », puisque le mot remplace plusieurs éléments. Dans *un raisonnement comme le votre*, la **correction** est « **un raisonnement comme le vôtre** ». En revanche, dans *votre définition* ou *votre synonyme*, tu gardes bien le déterminant, car un nom suit. Ces requêtes web trompent souvent, alors qu'elles sont grammaticalement simples.

**Exemple 1, étape par étape** : *Cette réponse est plus précise que la votre*. 1) Je cherche le nom repris : *réponse*. 2) Le nom est féminin singulier. 3) Il n'est plus répété : il y a reprise. 4) J'écris donc « **la vôtre** ». Phrase corrigée : **Cette réponse est plus précise que la vôtre**.

**Exemple 2, étape par étape** : *Tel que la votre, ce raisonnement manque de justification*. 1) Je vérifie l'accord de *tel* avec le nom repris. 2) Si le nom sous-entendu est féminin, par exemple *démarche* ou *copie*, j'écris « **telle que la vôtre** ». 3) Si le nom repris est masculin, ce serait *tel que le vôtre*. La forme *tel que la votre* cumule donc deux erreurs : accent et accord.

**Exercice 1** : *Je retiens votre*. Corrigé : **Je retiens votre définition** si un nom suit ; sinon **je retiens la vôtre**.

**Exercice 2** : *Une démarche telle que la vôtre*. Corrigé : juste, car le nom repris est féminin singulier.

**Exercice 3** : *Tel que la vôtre, ce protocole est efficace*. Corrigé : faux ; il faut **telle que la vôtre** si l'on reprend *démarche*, ou **tel que le vôtre** si l'on reprend *protocole*.

**Exercice 4 :** *Les votre sont complets.* Corrigé : **les vôtres**, parce qu'il s'agit d'un pronom au pluriel.

### À retenir

**À retenir :** si un nom est écrit, tu choisis **votre**. Si le nom est remplacé, tu choisis **le, la, les vôtres** selon le genre et le nombre. Pour justifier au CRPE, nomme la nature du mot, repère l'**ellipse**, puis vérifie l'**accord** avec le nom sous-entendu.

## 5 formulations fautives à repérer immédiatement

**Repère le nom :** s'il suit le mot, tu écris **votre** ; s'il est remplacé, tu écris **le vôtre, la vôtre, les vôtres**. En copie, l'erreur vient souvent d'un automatisme visuel. Voici cinq fautes fréquentes à corriger vite, avec la justification grammaticale attendue au CRPE.

On lit souvent : *"Je joins votre dossier"*. Correction : **"Je joins votre dossier"**. Justification : *votre* est un déterminant possessif placé devant le nom *dossier*. Autre faute classique : *"Ce cahier est votre"*. Correction : **"Ce cahier est le vôtre"**. Justification : ici, le nom est remplacé ; on emploie donc le pronom possessif. En copie aussi : *"J'ai corrigé les votre"*. Correction : **"J'ai corrigé les vôtres"**. Justification : le pronom s'accorde au pluriel. Encore : *"Voici la votre"*. Correction : **"Voici la vôtre"**. Justification : pronom possessif féminin singulier. Enfin : *"Votre est plus claire"*. Correction : **"La vôtre est plus claire"**. Justification : aucun nom ne suit ; le déterminant est donc impossible.

## Méthode CRPE : comment justifier grammaticalement ton choix le jour de l'examen

Au **CRPE**, ne te contente pas d'écrire la bonne forme : donne une **justification grammaticale** nette. La formule attendue tient souvent en une phrase : « *J'écris "votre" car c'est un déterminant possessif placé devant le nom "copie"*. » Ou bien : « *J'écris "la vôtre" car le nom "copie" est sous-entendu ; c'est un pronom possessif.* »

Le jour de l'épreuve, suis une trame en **trois temps**. D'abord, nomme la **nature grammaticale** : si l'énoncé demande « *quel type de mot est votre ?* » ou « *quelle est la nature de votre ?* », tu dois répondre avec le bon métalangage, sans approximation. **Votre** est un **déterminant possessif** quand il accompagne un nom. **Vôtre**, ou **vôtres**, est un **pronom possessif** quand il remplace un groupe nominal déjà connu. Ensuite, repère la présence ou l'absence du nom. Dans *votre copie*, le nom est exprimé. Dans *la vôtre*, le nom *copie* est effacé mais compris. Enfin, formule une phrase complète, brève et exacte.

Le correcteur attend cela : une réponse courte, propre, et grammaticalement fondée. Pas « *parce que ça sonne mieux* », pas « *c'est la version avec accent* ».

Voici le niveau de précision qui fait gagner des points dans les **annales**. Si tu écris : « *"Votre" est un possessif* », c'est trop flou. Si tu écris : « *"Votre" est un déterminant possessif qui introduit le nom "cahier"* », c'est juste. Même exigence pour « *quelle est la nature de vôtres ?* » : réponds « *"vôtres" est un pronom possessif, employé au pluriel, car le nom est sous-entendu* ». En revanche, n'invente pas de règle. L'accent circonflexe ne sert pas à *faire plus soutenu* ; il signale ici la forme pronominale. En copie, je vois souvent deux erreurs : appeler **vôtre** un adjectif possessif, terme ancien mais peu attendu aujourd'hui, ou oublier de citer le nom sous-entendu. Or, au **CRPE**, la posture de futur **professeur des écoles** compte aussi : tu dois montrer une grammaire rigoureuse, transmissible et stable.

À l'oral comme à l'écrit, pense aussi au **cycle 3**. Avec des élèves, tu peux dire simplement : « *Si le mot accompagne un nom, c'est "votre". S'il remplace le nom, c'est "le vôtre" ou "la vôtre".* » Tu traduis ainsi la règle sans jargon inutile, tout en restant fidèle à la **grammaire**. Avant de rendre ta copie, fais une relecture éclair en **3 secondes** : y a-t-il un nom juste après ? Si oui, **votre**. S'il manque mais reste sous-entendu, **le/la/les vôtre(s)**. Puis vérifie ta justification : nature du mot, présence ou absence du nom, exemple précis. C'est simple, propre, et très CRPE.

## **votre définition larousse**

Dans le sens des dictionnaires comme le Larousse, « votre » est un déterminant possessif de la 2e personne du pluriel. Il sert à accompagner un nom et indique l'appartenance, le lien ou la relation avec la personne à qui l'on parle. Exemple : « votre cahier », « votre idée ».

## **votre définition**

« Votre » est un déterminant possessif. Il se place devant un nom pour marquer que ce nom appartient à la personne à qui l'on s'adresse, ou qu'il lui est associé. On l'emploie avec un nom singulier : « votre livre », « votre classe ». Au pluriel, on utilise « vos ».

## **Quand votre prend un accent circonflexe ?**

« Votre » ne prend jamais d'accent circonflexe. La forme avec accent est « vôtre », mais ce n'est pas le même mot ni le même emploi. « Votre » accompagne un nom : « votre manteau ». « Le vôtre » remplace un nom déjà cité : « ce manteau est le vôtre ».

## **Quel est la nature de votre ?**

La nature de « votre » est déterminant possessif. En grammaire scolaire, il introduit un nom et précise à qui ce nom se rapporte. Je conseille de retenir un test simple : si le mot

est suivi immédiatement d'un nom, comme dans « votre réponse », il s'agit bien du déterminant possessif.

### **C'est quoi le vôtre ?**

« Le vôtre » est un pronom possessif. Il remplace un nom déjà mentionné pour éviter une répétition. Par exemple : « Voici mon stylo, où est le vôtre ? » On met l'accent circonflexe sur « vôtre » pour distinguer ce pronom du déterminant « votre » utilisé devant un nom.

### **Quelle est la différence entre votre et vôtre ?**

La question vise souvent la différence entre « votre » et « vôtre ». « Votre » est un déterminant possessif placé devant un nom : « votre sac ». « Vôtre » est un pronom possessif, souvent précédé d'un article : « le vôtre ». L'accent circonflexe aide justement à distinguer ces deux emplois.

### **Quand mettre un accent circonflexe sur notre ?**

On ne met pas d'accent circonflexe sur « notre » quand il accompagne un nom : « notre maison ». En revanche, on écrit « nôtre » avec un accent lorsqu'il s'agit d'un pronom possessif, généralement avec un article : « cette maison est la nôtre ». C'est la même logique que « votre » et « vôtre ».

### **Quand utiliser votre ?**

On utilise « votre » devant un nom singulier pour marquer la possession, le lien ou l'appartenance avec la personne à qui l'on parle : « votre enfant », « votre question ». Je rappelle souvent cette astuce : si un nom suit juste après, on écrit « votre » sans accent. Sinon, c'est peut-être « le vôtre ».

Pour éviter l'erreur en copie, applique toujours le même réflexe : cherche d'abord s'il y a un nom juste après. S'il est présent, écris « votre » ; s'il est remplacé, écris « le vôtre », « la vôtre » ou « les vôtres ». En entraînement CRPE, je te conseille de justifier chaque choix par la nature grammaticale du mot : déterminant possessif ou pronom possessif. C'est simple, rapide et très efficace pour sécuriser ton écrit.

*Mis à jour le 05 mai 2026*

**[Continue sur reussirlecrpe.fr](https://reussirlecrpe.fr)**

RéussirCRPE - Document pédagogique